Valence Romans
DÉPLACEMENTS

REVV
Monsieur Nicolas MARTIN
Président
1 Rue Michel Servet
26000 Valence

Ref : MP/JM/NB/CB

Alixan, le 24 FEV. 2022

Objet : Pont Mistral – amélioration de la liaison cyclable

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier du 7 février 2022 relatif au projet d'amélioration de la liaison cyclable sur le pont Mistral entre Valence et Guilherand-Granges.

Le pont Mistral, infrastructure structurante à l'échelle du pôle urbain valentinois, est emprunté par un grand nombre d'usagers quel que soit le mode de déplacement : chaque jour, ce sont près de 30 000 automobilistes, 8 000 usagers des transports en commun, 1 000 cyclistes et de nombreux piétons qui circulent sur le pont.

Le projet d'aménagement prévu sur le pont Mistral présente un nouveau partage de l'espace en faveur des cyclistes. Il est ainsi prévu de réduire le nombre de voies de circulation à trois (au lieu de quatre aujourd'hui) afin d'aménager des pistes cyclables confortables de chaque côté du pont.

Je tiens à vous informer que Valence-Romans Déplacements est tout à fait favorable à cette nouvelle répartition des usages qui répond pleinement aux objectifs poursuivis dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains et qui s'inscrit dans la réalisation du Plan Vélo Intercommunal.

Nous avons également proposé des améliorations au projet pour que la circulation générale fonctionne malgré la suppression d'une voie. Il est en effet essentiel que les nombreuses lignes de transport en commun (réseau Citéa, lignes régionales, lignes scolaires, etc…), qui circuleront sur les trois voies restantes, ne soient pas pénalisées.

Le projet prévoit ainsi l'aménagement de deux pistes cyclables de 2,20 m de largeur incluant un séparateur (les bandes cyclables actuelles faisant 1,45m). Il a été demandé récemment par un des partenaires du projet d'élargir encore les pistes cyclables. La conséquence directe est le rétrécissement des trois voies de circulation générale. Valence-Romans Déplacements considère que les bus, autocars et poids lourds auront beaucoup de mal à se croiser sur le pont si les voies de circulation sont trop étroites.